

Date de dépôt: 12 octobre 2006

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Eric Stauffer : Violation de
la loi B 5 05 - Question 4

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 septembre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Il n'est nullement ici l'intention de la présente IUE de faire de la discrimination, mais simplement de questionner le Conseil d'Etat sur la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale et des établissements publics médicaux (LPAC) du 4 décembre 1997. Plus spécifiquement de savoir si la loi en vigueur aujourd'hui est respectée en vertu des principes qui nous gouvernent.

Il a été porté à notre connaissance, que dans le département du CTI dirigé par Monsieur Mark Muller, il y aurait un nombre important de fonctionnaires étrangers (ce qui n'est nullement le problème). En revanche, certains d'entre eux résideraient à l'étranger ! En effet, selon les dispositions légales en vigueur (B 5 05 art 15 al.1), il apparaîtrait qu'elles soient violées.

Pour des questions de formalisme nous sommes contraints, pour obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.

Question 4: Montant des sous-traitances octroyées par le CTI à des sociétés tierces, avec précision sur les sociétés mandatées (noms, lieux [siège, domicile fiscal]) ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le tableau ci-dessous mentionne les informations demandées à la question 4, soit quel est le montant des sous-traitances octroyées par le CTI à des sociétés tierces, avec précision sur les sociétés mandatées (noms, lieux [siège, domicile fiscal]) ? :

Fournisseurs	montants facturés	%	Cumul	lieu de facturation
SOLOG SA	2'324'162.55	8.0%	8.0%	Genève
CROSS SYSTEMS SA	2'241'178.55	7.7%	15.7%	Genève
INNOVATICA SA	1'729'549.80	6.0%	21.7%	Genève
ARIA INTEGRATION SA	1'688'474.76	5.8%	27.5%	Genève
THALES SUISSE SA	1'589'049.00	5.5%	33.0%	Genève
INTER EMPLOI - INTER CADRES SA	1'420'443.25	4.9%	37.9%	Genève
HORTIS GRC SA	1'375'213.85	4.7%	42.7%	Genève
CERFI SA	1'019'006.45	3.5%	46.2%	Genève
CK CONSULT SA	964'227.05	3.3%	49.5%	Genève
STERIA SUISSE SA	769'900.30	2.7%	52.2%	Genève
BLUE INFINITY GENEVA SA	634'824.95	2.2%	54.3%	Genève
ADINFO SA	617'135.15	2.1%	56.5%	Genève
SOPRA INFORMATIQUE SA	542'121.10	1.9%	58.3%	Genève
LOGICACMG USR SA	511'957.85	1.8%	60.1%	Genève
INTER INFORMATIQUE SA	473'343.50	1.6%	61.7%	Genève
ORMECA SA	458'464.95	1.6%	63.3%	Genève
DELPHISOFT SA	456'162.15	1.6%	64.9%	Genève
CLIO SA	453'496.40	1.6%	66.5%	Genève
CAMBRIDGE TECHNOLOGY PARTNERS	442'035.95	1.5%	68.0%	Genève
SERENDICA SA	409'552.50	1.4%	69.4%	Genève
QIM INFO SA	386'310.55	1.3%	70.7%	Genève

I SELECT WARE	358'479.70	1.2%	72.0%	Paris /F
ATOS ORIGIN	345'480.15	1.2%	73.2%	Genève
KALYSS SA	340'403.35	1.2%	74.3%	Genève
SAOULI CONSULTING	321'190.10	1.1%	75.4%	Gimel /VD
ARGIL SA	308'157.25	1.1%	76.5%	Genève
SOLVENCE SARL	286'004.20	1.0%	77.5%	Genève
ITAC SARL	279'292.20	1.0%	78.5%	Genève
AD HOC MANAGEMENT SA	262'414.90	0.9%	79.4%	Genève
TOPOMAT TECHNOLOGIES SA	252'171.35	0.9%	80.2%	Founex /VD
<i>autres *</i>	5'730'498.94	19.8%		
	28'990'702.75	100.0%		

- *Autres = cumul des sociétés représentant le 20% du total*

Genève	25'526'623.66 CHF	88.051%	56	65.12%
Autres cantons	2'830'096.30 CHF	9.762%	25	29.07%
Autres pays	633'982.79 CHF	2.187%	5	5.81%
Total	28'990'702.75 CHF	100.000%	86	100.00%

NB. La liste donnée ici correspond aux contrats LSE et aux mandats, fonctionnement (318.49 et 318.81) et investissement (506.49 et 506.81). S'agissant des mandats, attribués à la meilleure offre sur appel d'offre AIMP ou à des sociétés spécialisées, le CTI ne peut maîtriser le lieu géographique.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger